



# Buss'info



*Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang*

*Imprimé par imprimerie SAILLÉY - Alain VINEL Directeur de la publication*

*N° 7 Mai 2009*

*BUSS'Info est sur <http://bussang.mairie.com>*

## **EDITO : Les associations Bussenettes à l'honneur**

*On ne louera jamais assez le rôle fondamental que jouent les associations dans notre société en général et dans un petit village comme le nôtre en particulier, que leur but soit sportif, culturel ou social.*

*Qui n'a pas, à un moment ou à un autre de sa vie, profité des services offerts par une association, pour apprendre la musique ou le théâtre, pour découvrir un sport, pour pratiquer une activité ludique ou pas, pour s'occuper intelligemment ou se divertir.... sans parler de ce qu'apportent les associations caritatives à celles et à ceux qui sont dans le besoin.*

*C'est pour valoriser l'action des différentes associations Bussenettes et pour bien les faire connaître de toutes et de tous que ce BUSS'info leur est en partie consacré.*

*Pour qu'une association puisse vivre, il lui faut certes des moyens, mais il lui faut surtout des bonnes volontés, des compétences et de l'envie, quand ce n'est pas de la passion. Je terminerai donc cet édito en rendant un hommage appuyé à celles et à ceux qui ont décidé de s'investir dans une association, d'apporter un peu de leur temps et souvent de leur énergie à une noble cause. Je les en remercie chaleureusement et je leur souhaite d'en retirer un maximum de satisfactions personnelles afin que leur engagement s'inscrive dans la durée.*

Votre Maire,  
Alain VINEL

**PS : Le 11 Mars dernier, le Conseil d'état a confirmé le jugement du tribunal Administratif de NANCY du 13 Mai 2008 proclamant élu au Conseil Municipal de BUSSANG Monsieur Guy HANS, à la place de Monsieur Gérard LAURENT, suite à la protestation de Monsieur Antoine RICHARDIN, ancien Maire.**

**Je ne ferai aucun commentaire, ni sur ces décisions de justice, ni sur les raisons qui ont motivé cette protestation.**

**En effet, je laisse les Bussenettes et les Bussenets se faire leur propre opinion sur une affaire qui n'est pas de nature à apporter de la sérénité à notre village.**

**Par contre, par soucis d'information et avec son accord, j'ai décidé de joindre à ce BUSS'info, le texte intégral de la déclaration faite par Guy HANS lors du dernier Conseil Municipal.**

*Vu le nombre important des associations Bussenettes, toutes n'ont pu être présentées dans ce BUSS'info. Les autres le seront dans les prochains numéros.*

### **Club de la source de la Moselle**

Ce n'est pas le club des anciens mais un club de seniors qui aiment se retrouver régulièrement pour jouer aux jeux de société ou tout simplement pour passer un bon moment ensemble. Il a pour vocation de lutter contre l'isolement, la solitude, l'ennui et la morosité.

Deux mardis par mois, à la salle des fêtes de la Mairie, l'après midi est consacré aux jeux de scrabble, tarot, belote, nain jaune, rami.... et à 16 heures, un copieux goûter reconforte les joueurs. Des cadeaux sont offerts aux anniversaires.

Une fête est organisée pour Noël, Nouvel An et Pâques. Une sortie au restaurant est prévue deux fois par an. D'autres activités peuvent être envisagées si le besoin s'en fait sentir.

Le club est structuré comme une véritable association avec Président, Trésorier et Secrétaire. Il est ouvert à toutes et à tous, il suffit de pousser la porte au moins une fois « pour voir ». L'ambiance y est conviviale, décontractée et joyeuse.

**Contact :** [La Présidente Madame Eliane GAPP, 1 Impasse des Fourmies à BUSSANG.](#)



### **Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre**

La 18<sup>ème</sup> Section des Anciens Combattants de la Légion Vosgienne de BUSSANG se compose de 15 membres et de 5 veuves. Elle regroupe tous les anciens combattants de tous les conflits, titulaires de la carte de combattant, ou d'un Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN). A présent, elle peut être ouverte à toute personne ayant effectué leur service militaire à titre volontaire ou en tant qu'engagé et à tous ceux dont l'esprit patriotique est notoirement confirmé.

Elle participe à toutes les cérémonies patriotiques tant à BUSSANG qu'à St MAURICE ou au niveau du Canton. Les principales dates sont les suivantes : la journée des déportés fin Avril, le 8 Mai (guerre 39-45), le 8 Juin (Indochine), le 18 Juin (appel de Général De Gaulle), le 14 Juillet (Fête Nationale), le 11 Novembre (guerre 14-18), la libération de BUSSANG fin Novembre et le 5 décembre (Algérie). Afin de rajeunir les effectifs car la moyenne d'âge est de 77 ans.

**Contact :** [Le Président Monsieur Guy DEFIENNE, 7 bis Rue du Breuil à BUSSANG.](#)



### **Union Sportive de BUSSANG, Section Gymnastique Volontaire**

Cette section de l'USB organise tous les vendredis de 9h30 à 10h30, à la salle des fêtes de la Mairie la Mairie, des séances de gymnastique adaptées à vos attentes. Une monitrice diplômée est à votre disposition pour vous conseiller.

**Contacts :** [La Présidente Madame Cécile PARMENTIER au 03 29 61 53 83](#)  
[ou à Madame Louise VALDENAIRE au 03 29 61 51 16.](#)



### **Amicale du 3<sup>ème</sup> RTA**

L'amicale des anciens du Régiment de Tirailleurs Algériens regroupe les membres de ce régiments, régiment qui, en particulier, a libéré BUSSANG lors de la dernière guerre mondiale. Cette amicale participe aux différentes cérémonies du souvenir, aux défilés et aux manifestations patriotiques.

Dans un devoir de mémoire, ses membres se réunissent chaque année à VILLERSEXEL (70) pour se rendre au cimetière de ROUGEMONT (25) où reposent de nombreux tirailleurs.

**Contact :** [Monsieur Claude BIDEAUX, les Fontenis 70190 RIOZ](#)



### **Association des entreprises commerciales, artisanales et de services**

Créée en janvier dernier, cette association démontre tout le dynamisme des entreprises commerciales, artisanales et de services de BUSSANG. Son but est de représenter le secteur dans les instances décisionnelles locales, de défendre les intérêts de ses adhérents, d'organiser des manifestations afin de dynamiser les espaces marchands et d'être force de proposition en matière de développement du tissu économique local.

**Siège social 32, rue du Théâtre de Peuple à BUSSANG.**

**Contacts :** [La Présidente Madame Anne Caroline ERB, la Secrétaire Madame Annie DURRIVE,](#)  
[la Trésorière Mme Jocelyne VILLEMIN.](#)



## **Amicale des donateurs de sang bénévoles de la Haute Moselle**

Affiliée à la Fédération Nationale, cette amicale soutient, sur le terrain, l'action de l'Etablissement Français du Sang. Elle organise en particulier la collecte mobile et accompagne les donateurs comme les malades. A BUSSANG, la prochaine collecte mobile de sang aura lieu le 10 Décembre prochain. Est-il besoin de rappeler que la générosité des donateurs permet chaque jour de sauver des vies? Rejoindre l'amicale est donc un geste de solidarité. Depuis le 19 Avril dernier, l'âge limite pour donner son sang est passé de 65 à 70 ans.

**Contact : La Représentante locale Madame Marcelle TUAILLON, 52 Route de la HAITROYE à BUSSANG.**

---

## **Société des fêtes de BUSSANG**

La société des fêtes a pour vocation d'animer le village par l'organisation de manifestations diversifiées, gratuites et touchant tous publics.

Les prochaines manifestations sont les suivantes :

- Salon idées et créations, salle Ménestrel du CASINO, les samedi 25 Avril et dimanche 26
- Récital de la chorale Chorège « chœur d'hommes», au Casino le 16 Mai à 20h30
- Loto spécial enfants, salle des fêtes de la Mairie, le dimanche 24 Mai à 14H
- Fête de la musique, le dimanche 21 Juin avec « La Bussenette »
- Soirée d'été, le vendredi 26 Juin, sous le chapiteau de la Mouline
- Marche populaire, le vendredi 24 Juillet, départ du chalet Chercheleu à 15h
- Salon des collectionneurs, le samedi 11 Octobre de 9h à 18h, salle des fêtes de la Mairie
- St Nicolas et Téléthon, le samedi 5 Décembre après midi à la salle des fêtes de la Mairie

Les Bussenettes et les Bussenets sont appelés à venir nombreux pour encourager les bénévoles qui contribue à la réussite de ces manifestations.

**Contact : La Présidente Madame Huguette MOUGENOT, 6 Route de Sauté à BUSSANG.**

---

## **Société de chasse Saint Hubert**

Est-il besoin de présenter cette société, l'une des plus anciennes associations Bussenette. Toute personne intéressée par la passion cynégétique ou désirant se livrer au plaisir de la chasse peut s'adresser à son **Président: Monsieur Guy GODEL** ou à son **Secrétaire Trésorier, Monsieur Jean-Louis ISNARD, 29 bis Route de Sauté à BUSSANG.**

---

## **Les Brimb'ailes**

Les amateurs de parapente peuvent s'adresser au Président de ce club, qui vous donne rendez-vous tous les Week-end au domaine de Champé, pour voler ensemble.

**Contact : Le Président Monsieur Jean-Louis ZANELLATO, 27 Route de la Haitroye à BUSSANG ou au 06 84 99 83 90.**

---

## **L'harmonie BUSSANG - St MAURICE**

L'harmonie n'est pas uniquement un ensemble d'instruments à vent et de percussions, c'est aussi et surtout un ensemble de personnes qui aiment se retrouver pour partager des moments musicaux. L'association des deux harmonies municipales a été initiée en 1974 par les deux Présidents de l'époque MM. François VINCENT et Francis DURR. C'est en 1986 que l'harmonie telle qu'on la connaît aujourd'hui a vu le jour, sous la responsabilité d'un seul Président élu, Monsieur Jean-Luc GRIESSER à l'époque.

Tous les musiciens, jeunes et moins jeunes se retrouvent régulièrement pour travailler des morceaux très variés qui sont interprétés lors des concerts, des manifestations patriotiques et des fêtes telles que la Saint-Jean ou le 14 Juillet.

De nouveaux élèves sont en formation permanente afin de renouveler les effectifs et pour garder un nombre de musiciens suffisants pour pouvoir se produire. Tous les nouveaux talents sont donc les bienvenus.

**Contacts : La Présidente Madame Josette GEHIN, 26 Rue du Tertre à St MAURICE**

**ou de La Secrétaire Madame Alexandra PEDUZZI, 33 quater, Rue Lutembacher à BUSSANG.**

---

Placée sous la Présidence de Monsieur François RANCILLAC et sous la Direction Artistique de Monsieur Pierre GUILLOIS, l'association qui gère le Théâtre du Peuple de BUSSANG est composée d'une équipe permanente de cinq personnes. Ces permanents travaillent toute l'année au développement des différentes activités : les actions pédagogiques pour petits et grands, les formations en direction des amateurs, les visites guidées du monument historique sans oublier la mise en place de la saison estivale.

D'octobre à mai, un artiste en résidence intervient en milieu scolaire et carcéral pour animer des ateliers de théâtre aussi bien en Lorraine qu'en Alsace et en Franche-Comté.

L'été, 200 personnes participent à la création des deux spectacles. En 2008, le Théâtre a accueilli plus de 27 000 spectateurs, dont la moitié vient de quatre départements limitrophes. Comme tous les ans, les personnes intéressées sont invitées à participer, en tant que figurants, au programme de l'été prochain. Le prochain BUSS'info reviendra plus longuement sur les projets de créations pour la saison 2009.

Pour tous renseignements complémentaires  
**Contact : Chargée des relations publiques, Milena SCWARZE, BP03 88540 BUSSANG ou au 03 29 61 62 47**

Pour tous renseignements complémentaires

**Contact : Chargée des relations publiques, Milena SCWARZE, BP03 88540 BUSSANG ou au 03 29 61 62 47**

### **Le club Vosgien, Section BUSSANG - St MAURICE**

Le club exerce ses activités sur les deux Communes. Il organise des marches et randonnées accessibles à toutes et à tous sur BUSSANG, St MAURICE, mais aussi sur les villages et départements voisins.

Il remplit sa mission d'entretien, d'aménagement et de balisage des sentiers ainsi que de mise à jour des cartes IGN. Les travaux de débroussaillage, petits terrassements, balisage, réaménagement des fontaines sont réalisés bénévolement par les membres du club, avec le concours de l'ONF pour la fourniture du bois notamment. A la sortie de l'hiver, dès les beaux jours revenus, les volontaires se retrouvent au local du quartier, à 8h les lundis matins, pour organiser les travaux de la matinée.

En 2008, le club a organisé un séjour d'une semaine en Autriche et cette année, il est prévu de visiter BESSAN (Haute-Maurienne) et ses environs.

Toutes les informations sur ces activités sont affichées sur les panneaux du club. Les personnes intéressées, amoureuses de la nature et de la marche à pied, seront les bienvenues dans ce club reconnu d'utilité publique.

**Siège social 4, rue du stade à BUSSANG**

**Contact : Le Président Monsieur Jean-Luc GRIESSER.**

#### **Libre expression :**

Un lecteur de BUSS'info nous pose la question suivante :

A l'heure où la protection de l'environnement devrait être l'affaire de tout un chacun, quand sera mis en place, sur notre Commune, le tri sélectif des ordures ménagères pour la récupération du verre, des cartons, du plastique... ?

A quand les containers différenciés au niveau des dépôts collectifs ?

#### **Réponse :**

La mise en place du tri sélectif fait partie des projets du SIVEIC. Notre Commune sera donc concernée par une pratique en voie de généralisation ailleurs et qui va s'imposer à tous.

D'autres points d'apport volontaire supplémentaires doivent prochainement être mis en place.

Cela facilitera le tri sélectif pour toute la population.

**Communication Communale:** Comme annoncé dans un BUSS'info précédent, la Commune s'est doté d'un réseau informatique intérieur accessible depuis la toile Internet. A présent vous pouvez donc échanger avec le Maire, ses adjoints ou le personnel communal en utilisant l'adresse suivante [prenomnom@bussang.fr](mailto:prenomnom@bussang.fr) (ex: [alainvinel@bussang.fr](mailto:alainvinel@bussang.fr) ou [sebatienfrancois@bussang.fr](mailto:sebatienfrancois@bussang.fr))

Monsieur le Maire,  
Messieurs les Adjoints,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,  
Mesdames, Messieurs,

Beaucoup de Bussenettes et de Bussenets vont se demander ce que je fais là, au sein de cette assemblée, un an après les élections. C'est pour répondre à leur interrogation que j'ai sollicité l'accord de Monsieur le Maire pour m'exprimer officiellement, lors de cette réunion du conseil municipal, afin de faire toute la lumière sur ma présence.

Une décision du Conseil d'Etat en date du 11 mars 2009 et notifiée le 21 mars, confirme la décision du 13 mai 2008 du Tribunal Administratif de NANCY, de me proclamer élu au deuxième tour (avec 74 voix) à la place de Monsieur Gérard LAURENT. En effet, ce dernier a fait l'objet d'une protestation formée par Monsieur Antoine RICHARDIN, ancien Maire, le 21 mars 2008 considérant que « Ne peuvent être élus conseillers municipaux dans les communes situées dans le ressort où ils exercent ou ont exercé leurs fonctions depuis moins de six mois au titre des entrepreneurs des services municipaux ». En effet, Gérard LAURENT est actionnaire minoritaire de l'entreprise SA LARCENAIRE dirigée par Monsieur Maxime LAURENT. Ce dirigeant a signé avec la commune une convention d'exploitation du service public communal des remontées mécaniques. Je me permettrai simplement de signaler que d'autres élus étaient dans une situation similaire lors de précédents conseils municipaux, sans avoir été inquiétés et cela n'a jamais posé le moindre problème.

Venons-en aux faits : dès le lundi après le premier tour qui a vu le désaveu de la population pour la liste sortante, circulait un bruit spécifiant que je faisais une liste pour le deuxième tour, en même temps que nous apprenions que la liste sortante ne se représentait pas. Pareille situation ne s'était jamais vue à Bussang et cela donne une bien mauvaise image de la perception de la démocratie qu'ont les membres de la liste sortante, car seul le verdict des urnes est souverain.

Le vendredi précédant le deuxième tour, je suis averti qu'une liste de 7 noms avec le mien en tête, a été distribuée dans certaines boîtes aux lettres de la localité. Avec les autres faux candidats, nous avons proposé un texte à la presse afin d'informer la population que nous n'avions jamais eu l'intention de nous présenter aux élections, mais cet article nous a été refusé par la direction du journal.

Le 26 mars 2008, les 7 personnes de cette fameuse liste de faux candidats ont déposé plainte auprès de la gendarmerie pour usurpation d'identité.

Le 12 août 2008, j'ai normalement remis ma démission à Monsieur le Maire qui l'a transmise à la Préfecture. Elle a été refusée dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat, le recours formulé par Monsieur Gérard LAURENT étant suspensif.

De nombreuses interventions ont été effectuées par plusieurs membres de la liste clandestine, tant auprès de la gendarmerie, que du Préfet et du Procureur de la République pour que suite soit donnée à leur plainte, mais sans succès.

J'ai tout de même été convoqué le 18 octobre 2008 à la gendarmerie où j'ai déposé une nouvelle plainte. Je formule le vœu que l'enquête soit à présent menée activement et identifie tous les coupables de cette vulgaire supercherie. Car pour moi, les faits sont d'une extrême gravité. Il y a eu manifestement usurpation d'identité et détournement frauduleux de suffrages. Ce n'est pas anodin et les auteurs de ces malversations se doivent d'être identifiés et punis, par respect pour les électrices et les électeurs Bussenets.

Solennellement, je déclare n'avoir jamais eu l'intention de me présenter, je suis un élu malgré moi, une victime de manœuvres inqualifiables de la part de gens peu scrupuleux. J'ai la certitude que ceux qui me connaissent bien, à titre personnel, professionnel et en tant qu'ancien élu Bussenet, ne mettront pas en doute ma sincérité. Dans ces conditions, il m'est impossible d'exercer ce mandat, par morale, par éthique personnelle et par respect de la personne normalement élue et injustement démise de ses fonctions, je veux parler de Gérard LAURENT.

J'avais à cœur que tous ces faits irréfutables soient rendus publics et je remercie chaleureusement Monsieur le Maire de m'en avoir donné la possibilité. Car il y a trop eu de mensonges et de malversations qui ont semé le trouble et même la zizanie au sein des habitants de notre village.

Je terminerai en souhaitant à Monsieur le Maire et à son équipe municipale beaucoup de courage dans ces circonstances difficiles pour développer BUSSANG, car nous avons pris ses dernières années un retard considérable, dans le domaine du tourisme notamment.

Monsieur le Maire, je vais vous remettre en mains propres et de façon publique ma démission qui, je l'espère, cette fois, sera acceptée par la Préfecture.

Je vous remercie.



## 24 DECES

Le 3 janvier

Le 5 janvier

Le 16 janvier

Le 23 janvier

Le 4 février

Le 6 février

Le 28 février

Le 1er mars

Le 2 mars

Le 9 mars

Le 9 mars

Le 13 mars

Le 26 mars

Le 5 mai

Le 10 mai

Le 5 juillet

Le 16 juillet

Le 25 septembre

Le 25 septembre

Le 5 octobre

Le 10 octobre

Le 13 octobre

Le 20 octobre

Le 24 octobre

REMY Michel Auguste Léon, 72 ans

WINTERSTEN Ismaël Etienne, 24 ans

BARRAUD Marguerite Madeleine veuve FRANCOIS, 97 ans

BILLIG Louise Pauline veuve GROSJEAN, 85 ans

COLLETAZ Gisèle veuve BEL-HOUSSEINE, 83 ans

CURIEN Marie Anne Thérèse veuve EHRET, 80 ans

QUIMBAL Georges Edmond Charles, 87 ans

MENTREL Hélène Gabrielle, 94 ans

CLAUDEL Paulette Marthe veuve BERNACCHI, 86 ans

MOUGEL Josèphe Marie veuve MARIN, 84 ans

MOUGEL Marie Marguerite veuve NOEL, 84 ans

CHEVRIER Paulette Marie Juliette veuve VANNSON, 81 ans

DUBOIS Marcel Louis, 94 ans

PARMENTIER Gabriel Victor, 83 ans

FRECHIN Hélène Marie veuve VANNSON, 88 ans

COLLIN Simone Rose Julia veuve JACQUIN, 84 ans

BLAISON Micheline, 85 ans

COLIN Paul Lucien, 81 ans

EVEN Hélène Jeanne Marie, 77 ans

SUR Yvonne, 86 ans

SCHIRCK Roland Bernard, 51 ans

FROIDEVAUX Octave Jean Baptiste, 85 ans

SÛR Odette-Marie-Thérèse veuve MERIQUE, 88 ans

GROSJEAN Marie Elise veuve BABÉ, 99 ans

## 8 TRANSCRIPTIONS DE DECES

Le 7 février décédé à REMIREMONT

Le 13 février décédé à NANCY

Le 18 février décédé à REMIREMONT

Le 22 février décédé à REMIREMONT

Le 30 mai décédé à REMIREMONT

Le 8 juin décédé à REMIREMONT

Le 11 juin décédé à REMIREMONT

Le 14 novembre décédé à REMIREMONT

HECKMANN René Marcel, 86 ans

BOILEAU Eugène Marie Fernand, 86 ans

BRUGIERE Ginette Marcelle veuve GALMICHE, 81 ans

COLNEL Georges Michel, 71 ans

VAXELAIRE Michel Joseph, 85 ans

RICHARD Jean Marie, 80 ans

BRICE Marcel Eugène, 88 ans

BRIOT Aimé Louis, 74 ans



## 4 MARIAGES

- 22 mars      DIOP Cheikh Ahmadou Bamba  
                  NIANE Salamata
- 28 juin        HANSBERGER Jimmy  
                  SAFTA Djamila
- 16 août        LEQUIEN Christophe Jean Marie  
                  VALROFF Nathalie Claudine
- 15 octobre    GERMAIN Bernard Roger  
                  BONNET Liliane Aimée Lucie



## 6 NAISSANCES

**Pierre-Louis DIDRY**

Le 05 janvier à Remiremont  
de Eric DIDRY et Valérie GUTHWASSER  
2, rue du Séchenat

**Romain FOISSEY**

Le 05 janvier à Remiremont  
de Bruno FOISSEY et Nathalie COLIN  
21 rue du Théâtre

**BUZER Lucas**

Le 04 mai à Thann  
de Jean Luc BUZER et Alice PIERACCINI  
9 chemin du Petit Breuil

**Gabriel LONGONI**

Le 21 juin à Remiremont  
de Eric LONGONI et Pascale MOUGEL  
60 lotissement de la Bouloie

**Juliette DELBART**

Le 26 Août à Thann  
de Joël DELBART et Bernadette MAILFAIT  
6 chemin de Noiregoutte

**Jessy LAMBOLEY**

Le 04 septembre à Remiremont  
de Ludovic LAMBOLEY et Mariline MONIOTTE  
5 ter route de Chamaka

# Calendrier Manifestations Mai à Août 2009

## Mai

### Samedi 09

LOTO FC des Ballons – salle des fêtes  
(sous réserve)

### Samedi 16

Concert chorale au casino « chœur d'hommes »  
(société des fêtes)

### Jeudi 21

Randonnée Pédestre Départ Le Ménil  
(HVSN et Parents d'élèves)

### Samedi 23

Concert 20h30 au casino  
(Harmonie Bussang/St Maurice)

### Dimanche 24

Loto enfants Salle des fêtes  
(société des fêtes)

Repas des Anciens Complexe du quartier  
(Municipalité)

## Juillet

### Vendredi 03

Feu de la Saint Jean  
(classe 2011)

### Dimanche 05

Concours de Truites Baguées  
14 h 00 Etang Fernand AIGUIER

### Vendredi 10

Abattage d'un sapin et animation sous chapiteau  
(ass. les bûcherons en fête)

### Mardi 14

Cérémonie du 14 juillet

Après-midi jeux gratuits pour les enfants : à la Mouline  
(ass. La Bussenette)

Repas et Bal populaire  
(amicale du personnel de l'hôpital)

Feux d'artifices

### Vendredi 17

19 h : Animation d'été sous chapiteau  
(amicale des sapeurs pompiers)

### Vendredi 24

Animation d'été sous chapiteau : La Sardinade  
(comité de Jumelage)

Marche Populaire départ 15 h 00  
(société des fêtes)

### Vendredi 31

Animation d'été sous chapiteau  
(la Bussenette)

## Juin

### Dimanche 07

ELECTIONS EUROPEENNES 1<sup>er</sup> tour Salle des fêtes

Fête des Mères  
(la Bussenette)

### Lundi 08

Hommage National aux Morts pour la France en Indochine  
Cérémonie cantonale à LE MENIL

### Samedi 13

Kermesse à l'école  
(parents d'élèves)

### Jeudi 18

Appel du 18 juin 1940  
Cérémonie cantonale à Le Ménil

### Dimanche 21

Fête de la Musique Chapiteau  
(la Bussenette)

### Vendredi 26

Animation d'été sous chapiteau "Les p'tits sucres"  
(Société des fêtes)

## Août

### Dimanche 02

Fête des Bûcherons à Rochelotte – Bussang

### Vendredi 07

Animation d'été sous chapiteau  
(USB Section ski)

### Dimanche 09

Concours truites baguées  
(société de pêche)

### Samedi 15

Fête villageoise Place de la Mouline  
(ass. Parents d'élèves)

### Vendredi 21

Animation d'été sous chapiteau  
(FC des Ballons)

### Lundi 31

Cérémonie cantonale du POTEAU à Ramonchamp  
(lieu à vérifier)